

AR Prefecture047-214703183-20260608-DEC_2026_001-AR
Reçu le 08/06/2026

2026-047

Commune de VIANNE

**DECISION DU MAIRE**

N° DEC-2026-001

Objet : Virement de crédit n° VC 2026-001 – Budget « Commune »

N° INSEE : 47318	Mairie de Vianne	Exercice 2026
------------------	------------------	---------------

DECISION DE L'ORDONNATEUR

VIREMENT DE CREDIT N° 1

BENLLOCH Laurence, Le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation du Conseil Municipal.
Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et du Conseil Municipal lors de sa séance la plus proche.

Objets : DEC-2026-001**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615228 (011) : Entretien, réparations autres b	-350,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antéri	350,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Fait à Vianne, le 08/06/2026

Le Maire,
Laurence BENLLOCH

En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil municipal.